



ARRETE MUNICIPAL N°2026-08

RÈGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT LORS DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ALLENWILLER – RUE DE LA CEINTURE

Le Maire de SOMMERAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 3221.4 ;
VU l'article 16 de la Loi du 6 juin 1895 sur l'organisation municipale ;
VU les dispositions du Code de la Route ;
VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu la demande présentée par la société EST RESEAUX (21 chemin des Dames – 57310 PHALSBOURG) le 21/04/2026 pour des travaux pose de réseau électrique.
CONSIDERANT que ces travaux nécessitent une réglementation de la circulation et du stationnement afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel de chantier.

ARRETE

Article 1 : La circulation rue de la ceinture à Allenwiller Commune déléguée de Sommerau sera règlementée selon les besoins des travaux le **Lundi 27 avril 2026 et ce jusqu'à la fin des travaux.**

- Le stationnement sera interdit au droit du chantier.
- La circulation sera alternée par feux aux abords du chantier.

Le passage devra néanmoins être possible pour toute intervention d'urgence et l'accès des riverains doit pouvoir se faire le soir à la fermeture du chantier.

Article 2 : La signalisation et la déviation seront mises en place par les soins de l'entreprise en charge des travaux.

Article 3 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et textes en vigueur

Article 4 : Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Marmoutier-Saverne, Mme le Maire d'ALLENWILLER et la société EST RESEAUX en charge des travaux et coordonnateur, sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- * Monsieur le Sous Préfet de Saverne
- * Monsieur le Procureur de la République de Saverne
- * Centre de secours de Marmoutier
- * UTCD de Saverne
- * Ste EST RESEAUX – 21 chemin des Dames – 57370 PHALSBOURG
- * sera affichée aux lieux accoutumés (commune et commune déléguée)
- * sera classée aux archives de la Commune

Fait à Sommerau le 22 avril 2026

Le Maire Délégué d'ALLENWILLER
Cathy ANTONI

Le Maire de SOMMERAU
Julien GUTH